

L'aéroport de Bordeaux-Mérignac s'ouvre aux drones



Initialement organisées dans l'environnement dédié du centre d'essais CESA Drones de Sainte-Hélène, en 2023, les démonstrations en vol de drones auront lieu sur la plate-forme aéroportuaire de Bordeaux-Mérignac. © Gil Roy / Aerobuzz.fr

Cette année, les présentations en vol de drones organisées dans la cadre de l'UAV Show (10-12 octobre 2023) auront lieu à l'intérieur du périmètre aéroportuaire, à quelques centaines de mètres du trafic commercial du neuvième aéroport français. Cette première est autant un défi qu'une démonstration, mais aussi un premier pas vers l'intégration des nouvelles formes d'aéromobilité en gestation.

Un défi d'abord. Du point de vue des aéroports et plus globalement du trafic aérien, les drones sont considérés comme une menace pour la sécurité comme pour la sûreté. D'où l'expérimentation de systèmes anti-drones, ici ou là. Dans ce contexte, quand UAV Show a émis l'idée d'organiser sa journée de démonstrations en vol de drones dans l'enceinte de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, ce n'était pas gagné.

L'aéroport n'a pas été difficile à convaincre, la direction régionale de l'aviation civile, proche partenaire du salon du drone depuis sa création, non plus. Il n'en demeure pas moins que ce fut « *un travail de longue haleine* » assure Nicolas Parant, directeur du centre d'expérimentation CESA Drone, en charge du dossier au sein de Bordeaux Technowest organisateur d'UAV Show.

Il a fallu évaluer la faisabilité du projet, identifier une zone adaptée et réaliser une analyse poussée des risques avec en face de chaque risque une parade. Cette phase du projet a pris un an. Compte tenu du défi à relever et des verrous à faire sauter, un an peut presque apparaître court...

Nous avons eu accès au dossier d'évaluation de l'impact sur la sécurité aéroportuaire. Tous les cas de figures ont été répertoriés, qu'il s'agisse d'un drone participant aux démonstrations ou extérieur. Il y est notamment question d'incursion dans le périmètre aéroportuaire et de trajectoire conflictuelle entre un aéronef et un drone. Chaque scénario est décortiqué. Des mesures sont envisagées pour chaque situation. Un impressionnant travail de fourmis qu'il n'est pas question de détailler ici.

Chaque drone étant doté d'un dispositif de localisation (geofencing), il ne peut pas, en théorie, sortir du périmètre qui lui est assigné. Le cas échéant, il pourra être neutralisé via un « crash button » par le télépilote ou sur ordre du directeur des vols. Les drones en vol seront localisés par le système de Clearance qui indique leur position en temps réel. La vigie de la tour de contrôle de Bordeaux-Mérignac ainsi que le directeur des vols auront à leur disposition un retour.

La Gendarmerie des Transports Aériens sera à pied d'oeuvre, notamment pour contrecarrer la menace extérieure. Elle est armée d'un pistolet anti-drone.

La zone d'évolution des drones est située au nord de la plate-forme aéroportuaire, du côté de la zone industrielle où sont implantés notamment Sabena Technics et Dassault Aviation. C'est là aussi où qu'est stocké un Mercure appartenant à l'université Evering. Il est d'ailleurs prévu une démonstration d'inspection de l'état de cet avion avec un drone.

Dans le cadre d'UAV Show 2023, les démonstrations en vol de drones auront lieu sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, en parallèle du trafic aérien. Une première. © Bordeaux Technowest

Le site qui a été déclassé mesure 200 m sur 250 m. Les évolutions des drones sont limitées en hauteur à 15m. Chacune des six entreprises qui proposent une démonstration bénéficie de sa propre tente. Les évolutions sont retransmises en direct sur un écran géant. L'[UAV Show](#) attend environ 500 visiteurs sur la journée du 12 octobre, soit autant qu'en 2022 sur le centre d'expérimentation de Sainte-Hélène.

D'un point de vue administratif, les démonstrations en vol sont considérées comme un spectacle aérien ouvert au public et donc soumis à autorisation préfectorale. Nicolas Parant en est le directeur des vols. Il a dû suivre un stage pour obtenir son agrément.

Les démonstrations en vol vont se dérouler de 9h30 à 16h30, en parallèle du trafic aérien. Le 11 au soir, un grand spectacle aérien d'une quinzaine de minutes sera proposé par Dronisos qui mettra en oeuvre 400 drones simultanément. Les répétitions sont programmées, les deux jours précédents, entre minuit et 4 h du matin, c'est-à-dire en l'absence de trafic aérien. Ce ne sera pas le cas pour le show qui aura lieu, en début de soirée.

Pour l'aéroport, réussir ce tour de force de faire cohabiter drones et avions de ligne dans le même espace est un premier pas vers l'intégration des nouvelles mobilités aériennes. Simon Dreschel, le directeur de l'aéroport Bordeaux-Mérignac, est convaincu que les drones de transport de fret et les eVTOL opéreront au départ d'aéroport avant d'être autorisés à évoluer en zones urbaines. Avec ses équipes et ses partenaires, il entend se préparer à accueillir ce nouveau trafic.